
ICANN79 | Forum de la communauté – ccNSO : séance de travail de mise à jour de la communauté du groupe de travail et le comité

Mercredi 6 mars 2024 – 1h15 à 2h30 SJU

CLAUDIA RUIZ :

A titre de rappel, nous avons de l'interprétation disponible. Quelqu'un va-t-il s'exprimer dans une langue autre que l'anglais? Nous sommes prêts. Veuillez lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à ce cette réunion de mise à jour des groupes de travail et des comités de la ccNSO. Je m'appelle Claudia et avec Kim, nous sommes les responsables de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportements attendus de l'ICANN. Au cours de cette séance, les commentaires et les questions soumis dans le chat seront lus à haute voix s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme indiqué. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans Zoom. Lorsque vous serez sollicités, veuillez activer votre micro. Si vous êtes sur place, utilisez le micro physique pour parler et donc laissez-le micro Zoom désactivé si vous êtes en virtuel. L'interprétation pour cette séance comprendra l'anglais, l'espagnol, le français et l'arabe. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous prendrez la parole si vous parlez une autre langue que l'anglais. Pour le bénéfice des autres participants, veuillez indiquer votre nom et parler à un débit raisonnable. Les participants sur place peuvent se procurer un récepteur et utiliser leurs propres écouteurs pour écouter

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'interprétation. Les participants en ligne peuvent accéder à l'interprétation via la barre d'outils sur Zoom. Merci. Et sur ce, je donne la parole à Alejandra Reynoso, qui est donc la responsable ccNSO.

ALEJANDRA REYNOSO : Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie de votre participation à cette réunion de mise à jour des groupes de travail et des comités de la ccNSO. Donc nous entendrons différents intervenants, notamment Régis Massé, Andreas Musielak, Annaliese Williams, Nick Wenban-Smith, Abdalmonem Galila, Sean Copeland et Margarita Valdes en sa capacité de titulaire de noms de domaine. Et sur ce, je donne la parole à Régis. Merci.

RÉGIS MASSÉ : Bonjour à toutes et à tous. Je suis donc le CTO de l'AFNIC et je suis aussi vice-président du groupe de travail ccNSO-TLD. Je vais essayer de ne pas parler trop rapidement. Aujourd'hui, je vais vous donner une mise à jour des progrès de nos travaux et j'espère que cela sera intéressant pour vous. Vous verrez que les diapositives sont trop très légères car je souhaiterais capter toute votre attention juste après la pause du déjeuner.

Alors qu'est-ce que c'est les opérations TLD? Donc c'est un rappel. Le groupe de travail TLD Ops, donc c'est la communauté de réponse aux incidents pour et par les ccTLD. Elle rassemble les personnes responsables de la sécurité et de la stabilité mondiale des ccTLD. Donc

l'objectif est de permettre aux opérateurs ccTLD du monde entier de renforcer leur capacité de réponse aux incidents.

Donc voilà ce que nous faisons. Donc nous avons plus de 400 personnes dans notre liste de diffusion. Peut-être que certains d'entre vous n'êtes pas pour le moment sur notre liste de diffusion, alors nous vous invitons à vous inscrire. C'est gratuit. Ça pourrait être intéressant pour vous et c'est fondé sur la confiance. Si les gens souhaitent se joindre à cette liste, ils peuvent le faire.

Nous partageons les informations relatives à la sécurité. Par ailleurs, nous publions donc des manuels de reprise d'activité et de continuité des opérations. Il y en a deux, un sur les attaques des DDoS et un autre pour les reprises d'activité en cas de catastrophe. Concernant le deuxième, il y a des exemples qui peuvent être utilisées comme modèle ou comme inspiration pour l'élaboration de plans de reprise d'activité et de continuité des opérations. Il y a des outils pour aider un ccTLD à mener ses propres exercices et il y a des exemples qui peuvent être utilisés à différentes étapes d'une situation donnée. Tous ces documents sont publiés. Ils sont accessibles sur le wiki ICANN. Vous voyez le lien sur la diapositive. Vous pouvez donc utiliser ces documents. Ils sont traduits dans plusieurs langues et je remercie les soutiens, le service qui nous soutient au sein de l'ICANN. Je parle français, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Le but, c'est de fournir des documents qui sont utilisables par toute la communauté. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Voilà la diapositive très légère.

À Montréal, l'ICANN66, en novembre 2019, notre groupe a organisé un atelier ouvert à tous les ccTLD. Il y avait plus de 60 personnes et je pense que certains d'entre vous ici présents étaient là aussi au cours de cet atelier.

Il y a eu trois parties. La présentation du manuel sur la reprise d'activité et la continuité des opérations. Et puis donc, les différents modèles en fonction des caractéristiques, les modèles que nous avons produits dans... Nos documents sont utilisables dans le monde réel, car c'est important. Il y a des personnes à contacter en cas de catastrophe. Et enfin donc, il y a un jeu de simulation de reprise, d'activité et de continuité des opérations. Donc en cas de mise à mal des registres, il y a eu une simulation et nous avons donc joué comme aux cartes. Donc il y a eu plusieurs cartes techniques, juridiques, communication. Le gouvernement est donc gestionnaire. Chacun a dû choisir une carte dans une catégorie. Chaque groupe a choisi une carte, une catégorie pour pouvoir répondre dans ce groupe à ce qu'il fallait mettre en place comme action. Et à la fin, chaque groupe a eu le temps de présenter son approche pour traiter la situation.

Après cela, le retour de la part de la communauté, ça a été que c'était très bien. Il faut faire plus de ce genre de chose. Alors avec Jacques Latour, le responsable de ce groupe et l'ICANN, nous avons décidé de reconduire cela à l'ICANN81 à Istanbul. Donc voilà la nouvelle avec quelques changements et je vais expliquer. L'atelier sera un atelier de 3 à 4 h, concentré donc sur les simulations. Les documents sont publiés à

Montréal. Beaucoup de ccTLD les ont utilisés. J'ai vu que certains ccTLD ont pris ces exercices et les ont mis à jour pour pouvoir les utiliser en interne, ce qui est très bien. Et l'idée, c'est d'avoir plusieurs scénarios, pas seulement un scénario, mais plusieurs pour vous permettre de participer à un sujet de votre choix, quelque chose que vous souhaitez utiliser comme scénario. Il y a la sécurité, bien entendu, c'est important, mais il faut que ce soit aussi ludique, même si ce sont des sujets très sérieux. Nous nous concentrons sur l'aspect ludique.

Et pour bien préparer cet atelier, au cours de la séance de dimanche, nous avons préparé un plan. C'est important d'avoir un plan. Nous avons rédigé ce plan et nous aurons besoin de votre aide dans ce plan. Tout d'abord, nous avons lancé un groupe de volontaires pour nous aider à préparer cet atelier, comme nous l'avons fait au cours de l'ICANN66. C'est très important car il y a beaucoup de choses à faire et je voudrais remercier tous les volontaires qui se sont désignés volontaires. Il y a déjà un bon groupe.

Les aspects pour lesquels nous avons besoin de votre aide, c'est donc pour l'envoi de sondages à la communauté ccTLD avec deux questions. Nous souhaiterions savoir si vous vous intéressez à cet atelier et le cas échéant, est-ce que vous y participerez? Et la deuxième question, c'est quel type de scénario vous intéresserait. Après cela, nous aurons plusieurs mois. Ça sera de l'été jusqu'au mois de novembre où nous recueillerons les résultats pour préparer l'atelier, les scénarios et nous actualiserons les documents, le manuel, les cartes pour qu'ils

correspondent le mieux possible au nouveau scénario. Ce qui est important aussi, c'est que le résultat du sondage sera annoncé à Kigali au cours de l'ICANN80.

Et enfin, ce qui est important pour cette nouvelle version de l'atelier, c'est que vous aurez plus de temps au sein de chaque groupe pour présenter les solutions. Comment le groupe a résolu le problème? Car la dernière fois, les contraintes de temps étaient telles que le temps imparti aux partages était court. Donc nous avons décidé de le prolonger et il y aura peut-être un mini événement social. Nous n'en sommes pas encore sûrs.

Encore quelques points clés pour terminer. L'atelier sera en présentiel uniquement. Donc si vous souhaitez participer, il vous faudra vous rendre sur place à Istanbul. Car nous savons que si certaines personnes souhaitaient se joindre à nous par Zoom, ça serait très compliqué. Donc c'est pour cela que nous avons décidé de faire cet atelier en présentiel uniquement. Donc n'hésitez pas à partager les informations que vous avez recueillies avec vos collègues. Ils peuvent être dans le domaine juridique, que ce soit aussi des gestionnaires. C'est utile pour les équipes car si nous n'avons que des équipes composées de personnes du domaine technique, ça n'est pas suffisant. Nous espérons avoir plus de 100 personnes. C'est l'espoir. Je compte sur vous et, avec le sondage, nous espérons savoir combien de personnes comptent participer. Ainsi, nous pourrons fixer le nombre d'équipes pour cet

atelier. Et voilà donc les dernières nouvelles de l'équipe. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Régis. Y a-t-il des commentaires, des questions? Je vois Irina.

IRINA DANELIA : Si je ne suis pas membre de TLD Ops, est-ce que je peux participer à cet atelier?

RÉGIS MASSÉ : L'atelier est ouvert à toutes les personnes des ccTLD, de la ccNSO.

ALEJANDRA REYNOSO : Donc je n'ai pas vu d'autre main levée.

DAVID MCAULEY : Donc merci Alejandra. Trois-quatre heures, c'est pas mal de temps. Donc est-ce que c'est pendant la journée technique ou avant le début de la réunion? Vous savez exactement quand ce sera.

RÉGIS MASSÉ : Oui, ce sera comme Montréal. Ce sera le dimanche. Le Tech Day en général, la journée technique, c'est le lundi. Dans les séances générales, mais dimanche après-midi, dimanche après-midi. Eh bien, c'est ça une

bonne manière d'avoir pas mal de personnes. Et samedi, dimanche, je sais que c'est le début de la séance de Kigali de la réunion de Kigali, donc il y a pas mal de renforcement des capacités à ce niveau-là et on peut utiliser ces blocs le dimanche après-midi.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup. Je ne vois pas d'autre demande de prise de parole. Donc nous allons passer à la prochaine présentation.

ANDREAS MUSIELAK : Andreas Musielak, président de l'AS OPC. Je m'appelle Andreas Musielak et je suis donc un des quatre PDG de DENIC.de. Je suis également à la tête de la Commission permanente de planification opérationnelle et stratégique.

Donc, je suis très content de vous voir aujourd'hui et j'aimerais vous présenter donc ce que nous faisons à l'OSPC pour ceux qui sont nouveaux et qui ne sont pas familiers avec cela. A la base, nous avons été créés en 2008 au Caire, réunion de l'ICANN, et nous avons donc presque 20 ans d'existence. Nous travaillons sur les plans opérationnel et budgétaire de l'ICANN et nous restons une entité stable.

Donc l'objectif, c'est d'accroître la participation des gestionnaires de ccTLD et d'avoir un rôle pour les experts des ccTLD, pour l'approche stratégique de l'ICANN et le plan budgétaire et opérationnel de l'ICANN. Nous avons environ 25 membres et nous sommes très heureux

d'accueillir de nouveaux membres à notre commission permanente SOPC. Donc parler à Joke, Irina et moi-même ou Bart, n'hésitez pas.

Nous soumettons donc possiblement une pétition pertinente d'action de rejet contre le budget de l'ICANN ou de l'IANA. Il y a peu de groupes qui peuvent faire cela et nous regardons très en profondeur les budgets de l'ICANN et de l'IANA. Et jusqu'à présent, on n'a pas utilisé cette option de rejet.

Mais pour les commentaires publics, nous avons analysé plus de 200 pages. Nous avons soumis des commentaires sur la PTI, sur les plans de l'IANA et les plans budgétaires et opérationnels. Qu'est-ce qu'il y avait de nouveau cette année? Eh bien, les ABR (abus envers les requêtes budgétaires additionnelles) n'existent plus parce que le nombre de requêtes était tombé très bas et c'était de 66 en 2019 à 18 uniquement maintenant. Et donc le budget qui était considéré était passé de 600 000 \$ à 300 000 \$. Donc, la question qui s'est posée : Est-ce qu'on devrait se concentrer sur un processus supplémentaire en place pour 300 000 \$? Et deuxièmement, les ABR avaient donc des calendriers. C'était assez confus. Plutôt que d'éliminer, c'est plutôt transférer par rapport au budget et vers le budget de l'ICANN.

Donc, pour vous donner des exemples. C'est les dépenses de déplacement. Et pour la ccNSO, nous avons des fonds supplémentaires pour la traduction de par le passé, mais à la base, maintenant, c'est passé dans le budget de l'ICANN. Et si vous regardez au niveau mondial

avec une perspective mondiale, vous avez également l'alignement des processus budgétaires de planification de l'ICANN et de la PTI. Nous allons passer à la diapo suivante.

Donc à Hambourg, à l'ICANN78, nous avons des priorités à fixer. Nous avons donc fait un atelier avec les présidents des groupes de travail et le conseil et nous nous sommes concentrés donc sur l'élaboration du budget et je vais partager quelques informations pertinentes sur deux points. Nous sommes assez limités en temps ici. Donc les fonctions de l'IANA, les ressources de l'IANA et ce que nous pouvons voir dans les documents. Nous avons des préoccupations par rapport à la perte de personnel dans le département de l'IANA. Ça peut être assez significatif. C'est pour cela que nous avons incité l'ICANN à avoir une structure de ressources vraiment claire pour les fonctions IANA pour éliminer les effets doublons également. Donc nous avons incité l'ICANN à se pencher là-dessus. Très bien.

Et un autre point, c'est le Sommet mondial sur la société de l'information, SMSI+20, 20 ans après. Vous pouvez participer à ces initiatives. Et pour le prochain cycle stratégique, la gouvernance de l'Internet sera extrêmement importante et c'est en tout cas ce que la planification de l'ICANN nous a indiqué. Ce sont des stratégies pour le modèle multipartite, l'approche multipartite qui sera renforcée et promue. Il y a les tensions géopolitiques qui existent entre les différents gouvernements et provenant des différents gouvernements. Donc ce

sera très important, ce sommet mondial sur la société de l'information 20 ans après.

Donc à Hambourg, nous avons également parlé des initiatives opérationnelles sur lesquelles se concentrer. Comme vous le savez, ces initiatives opérationnelles, ce sont des instruments de mesure dans l'atteinte des objectifs. C'est donc important. Nous avons demandé donc à l'auditoire ce qui était le plus important. Les initiatives les plus importantes de la part et selon la ccNSO, je veux me concentrer sur les trois qui ont obtenu le plus de votes : l'évolution, le renforcement du modèle multipartite, la participation pour l'élaboration des politiques également. Donc, il est important d'avoir de bonnes ressources. C'est cela que nous voulons souligner et que nous avons identifié dans notre approche. Deuxièmement, deuxième initiative, c'est faciliter l'écosystème et l'intégration de l'écosystème du DNS, du système de noms de domaine. Il y a des progrès qui sont effectués dans certains domaines, mais pas tous. Il n'y a pas eu de commentaires à ce niveau. Et troisièmement, supporter l'évolution et le renforcement de la zone racine. Nous pensons donc que nous avons assez de ressources pour la PTI, pour donc le renforcement de la gestion de la zone racine. Et nous passons à la diapo suivante.

Donc, ce que l'on peut retenir pour vous, et je l'ai mentionné auparavant, nous devons avoir des ressources adéquates pour les fonctions IANA et le PTI. Et nous avons des indicateurs clés de performance sur lesquels nous devons travailler. On peut toujours

améliorer la situation à ce niveau au niveau des KPI. Nous devons faire plus au niveau du maintien de la zone racine et nous avons besoin de ressources pour cela. Donc, la SOPC soutient les rapports basés sur des activités. Il faut que ça soit très transparent et utile. Ces rapports avec ces comptes rendus de progrès basés sur les activités. Nous voulons continuer à travailler avec les gestionnaires des ccTLD pour parler des questions de politique et de la mise en œuvre de ces politiques.

Et enfin l'ICANN. Les plans de l'ICANN, c'est un budget, je dois dire. Et il y a des estimations basses, moyennes et élevées. Donc je pense que la manière moyenne, les chiffres moyens sont les bons. Très peu d'accroissement du nombre de domaines et de bureau d'enregistrement, donc. Je crois qu'il faut avoir donc une approche conservative pour le budget à venir. Nous pensons que les estimations moyennes sont celles qui doivent être retenues.

Et comme je l'ai mentionné, il n'y a pas beaucoup de temps aujourd'hui. Utilisez, s'il vous plaît, le lien que vous voyez. Vous avez les commentaires publics pour sur la PTI et le budget de l'ICANN. Donc il y a 14 pages pour le budget de l'ICANN et 45 pour le budget de la PTI. Ce n'est pas si long que cela, simplement une bonne centaine de pages. Vous savez que nous avons un cycle stratégique quinquennal, donc c'est important pour les ccTLD de se joindre à des groupes d'experts. Nous avons un excellent groupe, nous travaillons en nous concentrant beaucoup sur ces points et n'hésitez pas à venir nous voir, à parler au secrétariat et à vous joindre à nous. C'est assez facile de s'intégrer et

d'être un nouveau ou une nouvelle. Et nous avons des membres à tous les niveaux d'expérience, donc si vous avez des questions, c'est le bon moment pour les poser.

ALEJANDRA REYNOSO : Y a-t-il des questions pour Andreas. Très bien, très bien, merci. Donc, nous allons maintenant avancer avec Annaliese Williams qui va nous parler du comité de liaison concernant la gouvernance de l'Internet, Comité de liaison, le IGLC.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci Alejandra. Donc la commission de liaison avec la gouvernance de l'Internet a été établie pour coordonner, faciliter, accroître la participation des gestionnaires ccTLD dans les processus et débats qui se déroulent en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet en dehors de l'ICANN. Nous sommes un groupe actif. On se retrouve deux fois par mois. Nous avons des webinaires et nous avons des séances de travail lors des réunions de l'ICANN et nous aimerions partager quelques points de vue sur les politiques de l'Internet, sur des réglementations pour les gestionnaires de ccTLD. Donc nous sommes très divers également comme groupe. Il y a 30 membres actifs et toutes les régions sont représentées dans la commission. Nous avons Marta Diaz de .PT comme vice-présidente.

Pour décider quelles sont les thématiques que nous allons débattre, nous avons donc différents processus et différents outils avec plusieurs

étapes. Nous avons un exercice de cartographie où l'on voit un petit peu quels sont les sujets brûlants actuellement concernant la gouvernance de l'Internet dans leurs pays, dans leurs régions. Nous voyons quelles sont les priorités. Nous essayons de définir les priorités, ce qui est commun à toutes les régions. On essaye de raffiner tout cela, de voir quelles sont les thématiques, l'impact sur les ccTLD. Ah oui, excusez-moi, je vais ralentir. Ce qui intéresse le plus les CC, donc les extensions géographiques.

Et donc nous avons commencé notre travail sur les sujets brûlants à la suite de la Covid-19 et de la pandémie. Nous nous sommes livrés à cet exercice et on s'est retrouvé une nouvelle fois de visu. Et nous avons eu des séances de travail lors des réunions de l'ICANN, en présentiel. Et nous avons eu des observateurs également qui se sont joints à nous pour définir les sujets les plus entendus. Nous avons fait ces réunions à Hambourg. Nous nous sommes retrouvés à Hambourg avec tous les membres de l'IGLC. Et nous voulons toujours donner aux autres membres de la ccNSO la possibilité de pouvoir indiquer quelles sont les problématiques qui les concernent plus. Donc nous allons avoir une liste qui va être diffusée et cela vous donnera la possibilité, sur cette liste de diffusion, de répondre, de commenter au sujet des thématiques les plus brûlantes dans votre région. S'il manque des thèmes, vous pourrez les rajouter. Nous allons faire circuler cela prochainement par l'intermédiaire de notre secrétariat.

Pour ce qui est du programme de travaux futurs, nous allons nous concentrer sur le passage en revue du Sommet mondial sur la société Internet +20, 20 ans depuis. Il y aura d'autres activités d'ici là, y compris le Pacte mondial de l'Internet. Et plus tôt ce matin, pendant la séance des nouveautés des ccTLD, on a entendu dire que peut-être que le comité de gouvernance élaborera un manuel à propos de la manière dont les ccTLD peuvent communiquer avec leur gouvernement. Nous avons un bon niveau d'expertise au sein du comité. Il y a déjà beaucoup de ccTLD qui échangent avec leurs gouvernements à propos de ces sujets et d'autres questions liées à la gouvernance de l'Internet. Donc on est sûr de pouvoir s'unir pour trouver ensemble une solution qui puisse convenir à d'autres ccTLD qui souhaiteraient communiquer avec leur gouvernement. Est-ce qu'on peut revenir en arrière? Joke, merci. Merci. Pardon, Je suis un peu désordonnée aujourd'hui.

Alors quelques faits saillants de 2023. Je vais parler des sujets qui ont été considérés par le comité. Dans le contexte de l'ICANN76, on a considéré le fossé numérique. On a discuté de ceux qui ont accès à une connectivité fiable et accessible et de ceux qui ne l'ont pas. On a considéré les points de vue des cinq différentes régions.

À l'ICANN77, nous avons débattu de l'impact de la législation régionale et nationale portant sur la cybersécurité pour les ccTLD de toutes tailles. Et à l'ICANN78, nous avons invité des experts internes pour qu'ils viennent se joindre aux ccTLD et débattre du Sommet mondial sur la

société Internet et de son importance pour les CC et des raisons pour lesquelles il était important de s'y impliquer.

Donc étant donné l'impact potentiel des décisions qui seront prises, nous avons défini que ces processus intergouvernementaux vont devoir être analysés de manière plus poussée au sein de notre Comité international. Au cours des derniers jours, on a vu également de nouveaux développements à ce niveau-là. On s'est demandé ce que l'on pourrait faire comme comité pour pouvoir réunir les informations à propos de l'évolution dans ces domaines. Nous avons beaucoup de membres qui ont une grande expertise à ce sujet. Il y a des membres qui détiennent des postes d'importance au sein d'autres processus importants du domaine de l'Internet, par exemple au sein du Comité consultatif du Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance de l'Internet. On a également des personnes qui ont été impliquées à l'organisation de NetMundial.

Et ensemble, avec le reste du comité, ce que nous faisons est d'échanger des informations entre nous lors des réunions. Donc on pensera à la manière de partager cela plus largement avec les membres de la ccNSO et ceux qui pourraient y être intéressés, peut-être à travers la création d'une liste de ressources ou d'une bibliothèque. C'est ce que font d'autres comités; par exemple à propos de l'utilisation malveillante du DNS, je sais qu'il y en a une. Donc on va vraiment examiner la manière de pouvoir faire circuler toutes ces informations. On passe à la diapo suivante. Merci Joke.

Et donc, qu'y a-t-il dans notre horizon? On a déjà eu une présentation à propos de la fragmentation internet. Hier, on a débattu de ce sujet avec un nombre d'experts. À l'ICANN80, nous allons tenir une séance de renforcement des capacités. Et dans la période d'intersession, nous allons travailler sur le plan de développement de notre communauté et nous allons voir ce qu'explorera ce comité.

Nous sommes toujours ouverts à recevoir de nouveaux membres. Donc si vous n'êtes pas membre de la CcNSO mais que vous êtes un ccTLD, vous souhaiteriez vous joindre à nous, venez en parler à Joke pour qu'elle vous raconte comment vous pouvez faire pour vous unir à notre groupe. Voilà tout de notre côté. Merci Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO :

Alejandra au micro. Merci, Annaliese. Si vous avez des questions ou des commentaires, je suis là pour y répondre. Merci Annaliese. Y a-t-il des questions, des commentaires pour Annaliese? Bien. Ceci étant le cas, en l'absence de demande de prise de parole, nous allons maintenant passer à Nick. Il va nous parler du Comité permanent chargé de l'utilisation malveillante du DNS.

NICK WENBAN-SMITH :

Merci Alexandra. Je suis Nick Wenban-Smith, je suis membre du conseil en représentation du .uk, donc à travers NOMINET qui est le gestionnaire du .uk. Je préside actuellement ce Comité permanent de

la ccNSO qui se charge de l'utilisation malveillante du DNS. On a été très occupé ces derniers temps et j'ai donc dû me diviser le travail avec Bruce Tonkin de .au qui m'a donné un coup de main. On a toujours essayé d'agir en tant que forum dédié au sujet de l'utilisation malveillante du DNS pour les ccTLD, pour pouvoir débattre de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, partager des informations, différents points de vue, des pratiques, etc. Donc ce sont surtout les gestionnaires de ccTLD qui opèrent dans le cadre de l'ICANN qui y participent, même si ce n'est pas une limitation. La participation, bien évidemment est volontaire, mais notre but n'est pas d'élaborer des normes ou des politiques. Pas du tout. Ce n'est pas le mandat qu'on a. Nous sommes un organe qui reconnaît que l'élaboration de politiques au sein de la ccNSO est complexe. Mais pour ce qui est des registres et des opérateurs de registres de différentes juridictions, on sait que ce n'est pas notre fonction que d'élaborer des politiques.

Notre mission est de générer plus de sensibilisation et de compréhension à propos de l'utilisation malveillante des DNS, et cela inclut le partage de bons exemples, la promotion du dialogue ouvert et constructif et l'échange de bonnes pratiques, comme vous le voyez sur cette diapositive. Et en fin de compte, même si nous ne formulons pas de politique ou de normes, nous espérons pouvoir réduire la quantité de cas d'utilisation malveillante à l'échelle mondiale, sachant que même si untel peut atténuer correctement l'utilisation malveillante des TLD, notre système sera renforcé. Alors, c'était une année très active pour notre comité. Cette dernière année, on a pu réunir des membres

de toutes les régions géographiques de l'ICANN autour de ce travail. On passe à la diapo suivante.

Alors si vous avez des questions à propos de ces ressources, vous pouvez consulter David, qui est le plus grand expert à ce sujet. On a des ressources spécifiques dont nous pouvons discuter. Vous voyez qu'il y a d'une part un référentiel qui réunit des informations utiles, des rapports de commentaires, des orientations à propos des pratiques d'intérêt pour les ccTLD, surtout à propos de l'utilisation malveillante du DNS. Ça a été créé par six membres du comité permanent et ça constitue une ressource de grande qualité pour les ccTLD.

La deuxième initiative de partage d'information ici porte sur la liste de contacts et l'email dédié. Vous voyez que vous pouvez vous y abonner. Il ne s'agit pas d'une liste confidentielle, mais qu'elle est fermée toutefois. Donc vous pouvez abonner jusqu'à quatre contacts par ccTLD et nous devons confirmer l'abonnement une fois que nous aurons reçu cette demande. David, je ne sais pas si vous voulez ajouter autre chose, mais à propos du lancement de ces initiatives, on aura plus d'informations qui seront divulguées le moment venu. Merci. Diapo suivante.

Nous nous préparons déjà à l'ICANN80. Et comme vous le savez, lors de la réunion ICANN78 à Hambourg. On a tenu une séance quasi plénière qui portait sur les différents mécanismes, les différents outils de mesure de l'utilisation malveillante du DNS en somme. Il sera difficile de

mesurer quelque chose si on ne sait pas comment s'y prendre, bien sûr. Donc le premier pas est de bien comprendre ce qui dépend de chacun en matière de l'utilisation malveillante des DNS. Donc, on a beaucoup discuté avec le personnel de l'ICANN et on a eu une présentation à propos de l'outil Dart pour le signalement des cas d'utilisation malveillante du DNS. Ils sont en train de mettre à niveau cet outil, le mettre à jour et on a également beaucoup discuté avec l'Institut d'utilisation malveillante du DNS. Pardon, on a trop d'utilisation malveillante du DNS. J'ai tendance à confondre les noms des uns et des autres.

L'idée est de reprendre ce qui a été débattu lors de ces différentes séances pour organiser des activités de sensibilisation et de renforcement de capacités pour l'Afrique, puisqu'on y sera. Et donc on compte organiser un atelier pour aider les parties prenantes à mieux identifier les instances d'utilisation malveillantes au sein de leurs TLD. Voilà la première partie de ce que j'avais à dire.

Et deuxièmement, il faut savoir qu'un TLD est un TLD, que ce soit un ccTLD ou un gTLD et que comme tel, nous devons pouvoir faire un balayage de tout l'écosystème. Et pour ceux qui n'ont pas suivi de près, au mois d'avril, il y aura des amendements contractuels qui seront apportés aux contrats des opérateurs de registre au sein de l'ICANN et pour les opérateurs de registre de gTLD surtout, notamment pour tous les opérateurs de registre accrédités auprès de l'ICANN qui gèrent des gTLD. Cela aura un impact et on entend y inclure des exigences de lutte

contre l'utilisation malveillante des DNS. Et il y aura bien évidemment des conséquences pour ce qui est de la conformité avec ces contrats. Un bureau d'enregistrement ou un opérateur de registre qui ne s'acquittera pas de ces nouvelles exigences contractuelles sera passible d'être sanctionné par le service de conformité contractuel de l'ICANN. Et donc nous avons considéré qu'il s'avérerait nécessaire de nous pencher sur ces nouvelles dispositions qui vont venir modifier les contrats d'accréditation des opérateurs de registre pour les ccTLD surtout, et pour ceux qui ont des registres de grande taille ou qui sont des bureaux d'enregistrement, puisque les bureaux d'enregistrement vont également être régis par ces nouvelles clauses de lutte contre l'utilisation malveillante des DNS.

Il fallait envisager la normalisation des différentes dispositions et que donc les différentes sources des dispositions devaient être intégrées dans les contrats d'accréditation des bureaux d'enregistrement entre les bureaux d'enregistrement de gTLD et de ccTLD et que les exigences soient les mêmes. On a envisagé de discuter des leçons apprises.

Et, je le dis très sincèrement. Ce qu'il y a de mieux au sein de ce comité est de pouvoir voir les cas d'utilisation malveillante des ccTLD et des gTLD et d'évaluer s'ils sont en train de s'améliorer ou pas et qui va mieux si la performance est meilleure au niveau des ccTLD ou des gTLD. Alors on a ce type de pari et de concurrence et on travaille pour essayer de trouver de nouveaux moyens de progresser. Bien sûr, ça n'en a pas l'air, mais c'est très sérieux. On essaie toujours de trouver la manière

d'améliorer la performance des différentes juridictions, donc on est vraiment passionné par ce travail et nous nous y investissons énormément. Diapo suivante.

Cela semble difficile à croire, mais cela va faire déjà deux ans que nous avons fait circuler une enquête à propos de l'utilisation malveillante du DNS et de la manière dont celle-ci est identifiée et évaluée entre les différentes régions géographiques ou entre les ccTLD à l'échelle mondiale. Hélas, on m'a rappelé que j'avais dit que cette enquête serait répétée périodiquement pour savoir si notre travail et notre communauté avancement par rapport à certaines des réponses reçues à travers cette enquête. Donc, nous allons devoir organiser une nouvelle enquête au mois de septembre 2024. Et pour nous préparer à ce travail, nous allons passer en revue quelles avaient été les questions qui avaient été posées auparavant. Parce que si on regarde en arrière, on sent bien qu'il y a des questions qui auraient pu être posées plus clairement ou qu'il y avait parfois des doublons. Donc on essaie de faciliter la tâche de répondre à cette enquête, comme prévu lors de la dernière fois qu'on avait fait cette enquête et comme on nous avait signalé à travers les retours. Donc, on va moderniser, ajuster cette enquête. Elle sera légèrement modifiée, mais ce sera finalement une évolution de l'enquête dont le but est de pouvoir avoir une image claire de la situation à un moment donné et puis à l'avenir, de pouvoir comparer cette image avec la situation future pour voir si nous avons avancé ou pas, et au cas contraire, on verra quelles ont été les empêchements.

Spécifiquement, je pense ici à la séance sur les outils et les mesures où nous avons été surpris de voir qu'il y avait eu énormément de répondants à cette enquête qui disaient que pour l'auto-évaluation de l'utilisation malveillante du DNS, ils pouvaient dire qu'ils n'avaient aucune idée. Plus de 30 % ont coché la case, je ne le sais pas. Et donc on voudrait dire que ce taux de méconnaissance par rapport à la quantité de cas d'utilisation malveillante à améliorer. Mais il faut pouvoir mesurer cela. Et donc pour ce faire, on a prévu de mettre à jour la méthodologie et on voudrait pouvoir mesurer et partager tout cela d'ici l'ICANN80. Diapositive suivante.

Je crois que c'est la dernière. Je parle trop. Vous voyez ici les points de données provenant des sondages précédents. Nous souhaitons avoir encore davantage de réponses maintenant avec le prochain sondage. Voilà ma mise à jour et. Et je veux accueillir davantage de participation. Donc c'est un très bon groupe de travail. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci, Nick. Y a-t-il des questions, des commentaires pour Nick? Bien, on n'en voit pas. Alors nous allons passer à notre prochaine présentation d'Abdalmonem Galila, qui est président de l'UAC.

ABDALMONEM GALILA : Il y a déjà de nombreuses années que nous parlons au sein de l'ICANN de l'UAC. Donc nous avons commencé par créer une communauté de

l'acceptation universelle et il s'agissait de créer une plateforme pour les gestionnaires de ccTLD et donc les autres acteurs concernés, d'avoir une plateforme d'échange pour échanger sur la question de l'UA et des IDN. Donc. Il s'agit bien entendu de formuler des politiques normalisées.

Alors nous avons beaucoup de sujets qui sont donc dans notre champ d'action. Nous établissons des liaisons avec d'autres groupes de travail, par exemple, certains collègues qui sont au sein du groupe qui est dans le Comité permanent sur l'acceptation universelle. Nous créons des sondages pour le compte de la ccNSO et nous souhaitons être en contact avec tous les groupes qui s'intéressent à l'acceptation universelle et notamment nous communiquons avec le GAC. Et, nous menons des séances de sensibilisation. Nous faisons la promotion de la Journée internationale de l'acceptation universelle. Il y a de nombreuses activités que nous mettons en place et nous souhaitons des retours de la part de la communauté.

Donc, l'objectif principal de ces comités, c'est de pouvoir partager et d'avoir un point de contact qui puisse renseigner sur ce qui est fait au niveau régional et au niveau mondial. Donc, il s'agit d'avoir une plateforme qui permet à la communauté ccTLD d'interagir et d'échanger. Donc, l'adhésion à ce comité est ouverte aux représentants de tous les ccTLD.

Donc l'adhésion à ce comité UA est ouvert à tous les représentants des ccTLD et donc cela inclut les IDN et ASCII. Par exemple, dans mon pays, l'anglais est la langue officielle, mais peut-être que je suis client et que je souhaite avoir un nom de domaine dans une langue qui n'est pas l'anglais. Je vais peut-être utiliser l'anglais dans le nom de domaine et je m'inscris peut-être une adresse email en caractères chinois. Donc il est important de s'inscrire au Comité de l'acceptation universelle et l'adhésion est ouverte indépendamment du fait qu'on appartienne à la ccNSO ou pas. Diapositive suivante.

Diapositive suivante, s'il vous plaît. Donc nous avons des agents de liaison qui partagent des informations. Et je l'ai dit. Il nous faut une bibliothèque pour combler les lacunes et pour pouvoir faire en sorte que les thèmes qui sont pertinents pour la communauté ccTLD et d'une manière générale pour la ccNSO soit donc mieux compris. Et tout cela est très important pour promouvoir l'acceptation universelle. Tout ce qui a trait à l'acceptation universelle et au ccTLD se retrouvera donc dans un même endroit et c'est très important. Et, si je souhaite me renseigner davantage, et bien je vais trouver ces informations au même endroit. Par ailleurs, il nous faut examiner les soumissions, les contributions qui sont proposées à la bibliothèque de l'acceptation universelle, et donc c'est au comité qu'il appartient d'examiner les soumissions afin de pouvoir classer les contributions dans la bonne catégorie. Donc nous avons déjà identifié les sujets de travail, nous établissons des priorités.

Dimanche dernier, au cours de l'ICANN79, nous nous sommes engagés envers notre plan relatif à l'acceptation universelle. A l'avenir, nous aurons cinq sujets principaux par an. Tout d'abord, s'adresser aux gestionnaires de ccTLD dans le monde pour les sensibiliser à ce comité sur l'acceptation universelle et à ses activités. Donc, nous souhaitons maintenant passer à l'action. Donc, il s'agit de finaliser notre plan de travail.

Ensuite, il s'agit d'aider à organiser des séances de préparation pour l'acceptation universelle lors des réunions publiques de l'ICANN. Quatrième point donc, il s'agit d'avoir une liaison avec d'autres groupes au sein de l'ICANN. Et enfin, il s'agit de créer une liste d'adresses électroniques pour tous les ccTLD qui s'intéressent à l'AU.

Et donc tout ce que je dis est du ressort du Comité de l'acceptation universelle. Et maintenant, je vais donner la parole à ma collègue Régina de .eu.

ALEJANDRA REYNOSO :

Y a-t-il des commentaires ou des questions à poser à Abdalmonem? Je n'en vois pas. Maintenant, nous pouvons continuer. Nous donnons la parole à Sean Copeland, qui nous vient donc du comité de révision des lignes de conduite... Lignes directrices du Comité de révision du ccNSO.

SEAN COPELAND :

Bien, vous avez reçu donc une demande de vous prononcer sur votre manifestation d'intérêt. Vous avez répondu, ça fait partie de la routine.

Maintenant, je sais que parfois c'est difficile, mais j'apprécie votre participation et de bien vouloir répondre à ce formulaire. Merci.

Bien, nous travaillons à différentes lignes directrices. Il y a donc le résultat du travail PDP qui a été fait par le groupe de Stephen et de Kenny et donc le processus ICANN est suivi et il est devenu clair qu'il nous fallait un cadre en cas de questions de la part de l'ICANN. Si l'ICANN avait des conseils à nous fournir et donc il nous faut suivre ce processus. Nous avons élaboré un format plus léger afin de permettre au groupe de savoir comment procéder.

Nous avons aussi examiné donc la révocation d'un administrateur. Nous avons suivi les lignes directrices et nous avons posé des questions samedi dans un environnement qui cherche l'amélioration continue. C'était une séance à 9 h du matin qui a été très animée. Voilà. Tatiana, je ne vous vise pas particulièrement. Donc je pense que maintenant ça sera aux mains du conseil assez rapidement. Je pense que le rendez-vous est fixé pour demain, ça va être abordé demain.

Ensuite, dans la liste, vous voyez les élections du conseil, au cours du dernier tour des élections, il a été constaté que certains problèmes ont été décelés et ils ont été résolus assez rapidement. Je voudrais souligner qu'il y a une définition, donc une discussion sur les définitions priorité versus majorité. Et donc ça sera une note en bas de page dans la documentation quand elle sera publiée. Si vous n'êtes pas

anglophone, veuillez donc nous poser des questions, nous espérons que ça sera clair.

Le dernier point donc, c'est le rôle et les responsabilités du conseil. Et, il s'agit de principes directeurs qui expliquent comment nous, au sein du Conseil, nous attribuons nos rôles chaque année. Il y a eu un changement. Nous avons aligné notre pratique sur les politiques. Auparavant, il y avait ce que nous faisions et puis il y avait les politiques.

Je voudrais vous dire qu'au sein de ce document, nous parlons de la succession. Enfin, ça n'est pas vraiment traité dans ce document, ça ne devrait pas l'être, mais c'est un sujet qui intéresse, qui est intéressant du point de vue de GRC, car la communauté doit avoir une base de connaissance. Nous souhaitons que la connaissance au niveau institutionnel soit intact.

Ensuite, il y a le processus d'amélioration continue. C'est quelque chose que, au sein de GRC, nous étudions déjà depuis quelque temps, Irina et moi-même. Nous avons donc pu faire partie de ce groupe de coordination. Donc c'est lié aux travaux de l'ATRT3. Donc nous travaillons à cinq principes. Donc, sachez qu'au cours du prochain trimestre, Irina et moi vous amènerons cela. Donc ça va être intéressant d'avoir ces présentations. Je crois que c'est à peu près tout ce que je voulais dire avant de passer à la diapo suivante. Merci.

Donc, cette technologie espace ouvert, si vous étiez à Hambourg, si vous avez participé à cette séance technologique, eh bien c'était très vivant. Il y avait une quarantaine de personnes dans la salle et nous nous sommes mis en petits groupes également trois petits groupes. Il y en avait un qui était assez important notamment, et nous avons passé tout le temps imparti.

Ainsi, nous avons suivi par une version virtuelle de cette technologie espace ouvert, open space, et ça a pas mal fonctionné je dois dire. Et, c'est une communauté et une autre communauté qui tentent de nouvelles choses et initiatives.

Donc, à partir de cette séance, il y a eu trois points principaux qui se sont dégagés et qui intéressent les membres : l'engagement et la participation, le partage des connaissances et la communication et l'amélioration structurelle et des processus. Si vous regardez l'engagement et la participation, c'est un élément qui a été soulevé par Alejandra. On a parlé du World Café et hier, vous vous rappelez de ces cafés mondial de communication où nous avons pu partager beaucoup. Donc, en tant que conseil, nous devons continuer à travailler avec vous pour travailler avec des technologies de ce type.

Donc il est important d'avoir des réunions de ce type qui se déroule avec ces technologies. Et ça, je crois qu'on pourrait utiliser ce type de technologie pendant toute la durée des réunions. On peut trouver des solutions à ces problèmes de cette manière, parce qu'il y a des

problèmes systémiques pour les entités où il n'y a que des volontaires et des bénévoles. Donc ceci dit, je redonne la parole.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Sean. Est-ce qu'il y a des questions, commentaires? Oui, une journée entière peut-être d'espaces ouverts ou deux jours d'espaces ouverts, de technologies de ce type. C'est intéressant, c'est noté. Ceci dit, nous allons avancer à la prochaine intervention sur la petite équipe Capacité des titulaires de noms de domaine.

MARGARITA VALDES : Je crois qu'on a tous un petit peu envie de faire la sieste. Donc levez les mains s'il vous plaît et réveillez-vous. Levez les mains et bougez-vous un peu. Nous sommes au milieu de la journée, donc il faut retrouver un petit peu d'énergie. Excellent, excellent. Je m'appelle Margarita Valdes, je suis chilienne du Chili donc et .cl, et je ne suis pas toujours tous les points techniques, mais je voulais vous parler d'autres problématiques. Le renforcement des capacités, c'est quelque chose de très sensible pour moi, de très important. C'est pour cela qu'on m'a demandé de tenir ses fonctions à Hambourg. Au début, c'était un petit peu difficile, mais je crois que c'est tout à fait intéressant comme travail dans cette petite équipe.

Alors, en quoi est-ce que cela consiste? Avant Hambourg, nous voulions avoir une séance pour avoir des personnes que vous voyez à l'écran, vous voyez leurs photos. Nous avons travaillé avec Grace, Christian

Gordon, Everton et moi-même. Nous avons essayé de lire les documents sur le site web de l'ICANN sur les titulaires de noms de domaine, c'est registrant en anglais, c'est ainsi dans le site. Donc, les titulaires de noms de domaine sont-ils bien formés et informés par le site web de l'ICANN? Est-ce que c'est utile pour les ccTLD, pour les personnes qui veulent s'inscrire dans les ccTLD et avec les ccTLD?

Donc il n'y a pas en fait beaucoup d'informations qui sont disponibles pour s'inscrire sur les ccTLD, sauf sur le site web de l'ICANN. Donc notre travail actuellement, c'était donc de voir où on en est au niveau de ce programme des titulaires de noms de domaine de l'ICANN. C'est principalement pour les gTLD et ça ne cible pas véritablement les ccTLD et les personnes qui veulent s'inscrire avec les TLD par l'intermédiaire de la ccNSO.

Donc, à l'ICANN78, les ccTLD et le Conseil ont exprimé un intérêt dans des documents éducatifs et informatifs qui sont plus pertinents pour les ccTLD et c'est pour cela qu'une petite équipe a été mise en place pour travailler étroitement avec l'équipe de programme des titulaires de noms de domaine de l'ICANN. Et nous avons reçu beaucoup de soutien de Brian Gutterman; il travaille à l'ICANN et c'est lui qui a donc travaillé sur ce contenu et qui nous aide dans notre travail en petites équipes.

Et au jour d'aujourd'hui, nous avons eu cinq réunions qui se sont tenues et nous avons... Oui, merci de passer à la diapo suivante et... Nous avons essayé de mettre les utilisateurs au centre. C'est ça le concept.

C'est ça l'idée. On se met à la place des titulaires qui veulent s'inscrire avec les ccTLD. Et, nous avons cette méthodologie, donc nous voyons quelle est la situation actuelle. Ah, et nous créons donc des scénarios avec des personnes fictionnelles. C'est un peu comme un voyage, un parcours que doivent effectuer ces personnes. Ce sont des utilisateurs types qui peuvent utiliser le site web de l'ICANN, se référer aux informations sur le site web de l'ICANN et voir si cela leur est utile pour travailler avec les ccTLD. Et donc, cela reflète l'expérience d'une personne et cela identifie les besoins de ces utilisateurs, les lacunes qui peuvent exister sur les informations qui existent sur le site Web de l'ICANN.

Nous avons donc des propositions pour le renforcement des capacités et la formation des titulaires ccTLD et nous allons continuer à travailler à cela à la réunion de l'ICANN80. Donc, nous aurons plus d'informations à ce sujet. La bonne chose et l'aspect positif, c'est que nous avons beaucoup d'idées qui ont fusé. Quels types de soutien on pourrait offrir? Et on en a parlé un petit peu... Samedi, on a parlé des fournisseurs numériques. C'était la Serbie qui a indiqué cela. Vous savez que nos titulaires peuvent avoir des services intermédiaires par rapport à nous. Il y a des entreprises notamment. Il y a des fournisseurs, des fournisseurs numériques et il y a des sites web qui sont conçus, et donc ce sont des couches différentes. Il y a plusieurs couches. L'utilisateur final, ça va être vu un petit peu, il ou elle, par quelqu'un qui a des problèmes avec les noms de domaine, avec les gTLD ou les ccTLD, mais peut-être que le problème se situe au milieu. Il faut donc voir qui sont

les acteurs, quelles sont les différentes couches intermédiaires qui existent pour les titulaires et les utilisateurs finaux, et tenter de voir comment on peut simplifier les choses, simplifier les processus et mieux les expliquer également. Donc, on sera très également très heureux de vous retrouver à l'ICANN80 pour cet exercice, pour voir toutes ces possibilités qui existent d'améliorer la collaboration et le travail avec les ccTLD. Voilà ce que je voulais vous indiquer aujourd'hui. Merci. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres diapos, non?

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup. Donc, je crois que ce sont des exercices tout à fait intéressants. Ça ouvre les yeux. Tout cela parce que vous vous mettez à la place de personne. Vous avez donc des caractères fictionnels, différents personnages qui sont inventés un petit peu un jeu de rôle à ce niveau, et ça permet de trouver des solutions.

MARGARITA VALDES : Oui, je voudrais rajouter quelque chose. Donc, ce qui serait très utile, c'est de sortir de votre rôle parce que vous avez vos connaissances et vos connaissances et vos préjugés aussi. Donc, sortez de votre cadre de référence et essayez de voir en vous mettant à la place d'autrui, quelle serait votre réaction. Et, essayer d'envisager quelles sont les difficultés que connaissent ces personnes.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, il y a une question dans la salle. Indiquez votre nom.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : D'Autriche. J'ai un commentaire. Point de clarification au sujet d'un terme important, les fournisseurs numériques. C'était quelque chose de très important qui a été dit. Et moi, ce que je disais, c'est l'introduction d'un autre rôle, le rôle des bureaux, donc des titulaires de noms de domaine qui ne savent rien des ccTLD et gTLD. Ils veulent tout simplement ces titulaires de noms de domaine à venir rentrer dans l'économie numérique dans le monde virtuel. Et ils connaissent leurs fournisseurs numériques, mais ils vont demander plus l'inscription d'un nom de domaine par exemple. Mais... Parfois ils vont dire qu'ils travaillent au nom du fournisseur de services numériques. Donc, c'est très complexe parce que ça, il y a plusieurs centaines de milliers de personnes de ce type dans mon pays.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci de votre commentaire. Je voudrais m'assurer que le travail qui a été présenté aujourd'hui... C'est un travail auquel vous pouvez contribuer à la ccNSO. Vous pouvez vous joindre à ces groupes de travail. Il y a eu beaucoup de progrès qui ont été effectués depuis ces dernières deux ou trois années. Et, dans le chat, vous avez des liens, vous avez des liens pour avoir des mises à jour sur les progrès de ces groupes de travail et si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous joindre à ces groupes de travail. Vous pouvez tout à fait nous contacter. Il y a également une lettre d'information qui indique bien tout le travail qui est fait au niveau de la ccNSO. Donc nous allons pouvoir avancer à la

diapo suivante. J'aimerais remercier tous nos intervenants et intervenantes qui ont parlé de leur communauté, qui ont effectué des mises à jour. Nous aurons la prochaine séance qui sera la réunion avec les représentants du Conseil de la ccNSO à 15 h dans cette salle, 15 h heure locale. Cette séance est levée et l'enregistrement est maintenant terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]